



CANADA

# Débats du Sénat

---

2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 18

---

## LES FINANCES

Le budget de 2009

Question de

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le mercredi 11 mars 2009**

## LE SÉNAT

Le mercredi 11 mars 2009

### LES FINANCES

#### LE BUDGET DE 2009

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le gouvernement conservateur continue de mépriser les sciences. Le sous-financement nuit aux chercheurs et aux responsables de projets de recherche. Ce budget sabre le financement destiné aux trois conseils nationaux de recherches.

Au sud de la frontière, dans son plan de relance, le président Obama a annoncé des investissements de 25 milliards de dollars dans la recherche fondamentale, alors que le gouvernement conservateur ne prévoit aucune somme pour la science fondamentale dans ses mesures de stimulation de l'économie. Le gouvernement investira-t-il les fonds nécessaires pour appuyer nos chercheurs et les universités canadiennes?

• (1440)

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Comme d'habitude, madame le sénateur base ses questions sur des articles parus dans les journaux parce que des groupes particuliers ont, pour une raison ou une autre, avancé un point de vue sur ce que fait le gouvernement.

**Le sénateur Mercer :** Au fait!

**Le sénateur LeBreton :** Le sénateur Mercer veut des faits. Je vais donc prendre le temps de présenter quelques faits aux sénateurs.

**Le sénateur Stratton :** Vous êtes tombée dans le piège!

**Le sénateur LeBreton :** Notre gouvernement est déterminé à appuyer les sciences et l'innovation dans le cadre de son plan d'action économique qui, comme vous le savez, constitue le titre de notre budget 2009. Nous ferons un nouvel investissement stratégique de plus de 5 milliards de dollars dans la recherche et l'innovation. Cet investissement comprend 750 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation, 50 millions pour l'Institut d'informatique quantique, 200 millions sur deux ans pour le Programme d'aide à la recherche industrielle, 87,5 millions sur trois ans pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, 3,5 millions sur deux ans pour des stages de recherche et de développement dans l'industrie et 110 millions pour l'Agence spatiale canadienne.

Pour ceux qui se posent des questions sur le plan de relance, le budget de 2009 prévoit aussi un fonds d'infrastructure du savoir de 2 milliards de dollars, qui servira à renouveler l'infrastructure de nos établissements postsecondaires. Pour qu'il soit possible de distribuer cet argent rapidement, nous avons demandé que les projets prioritaires soient soumis d'ici la fin mars pour que les travaux approuvés puissent être annoncés dès le mois prochain.

L'Association des universités et collèges du Canada dit qu'elle est très satisfaite de ce financement.

**Le sénateur Tardif :** Honorables sénateurs, je n'ai pas pris mes renseignements dans les journaux. Ils figurent dans une lettre ouverte de l'Association canadienne des professeurs d'université. Cette lettre adressée au premier ministre a été écrite le 12 février 2009. L'association représente plus de 65 000 membres du corps enseignant et autre employés de 121 universités et collèges du Canada.

La lettre précise que les conseils subventionnaires ont non seulement été privés d'un financement supplémentaire, mais ont aussi été informés que leurs budgets seraient réduits de 147,9 millions de dollars au cours des trois prochaines années grâce à une rationalisation des opérations et à un alignement des programmes sur les priorités du gouvernement.

Allez-vous rétablir le financement des conseils nationaux de recherche?

**Le sénateur LeBreton :** Le sénateur a commencé par m'interroger sur les professeurs pour passer ensuite au Conseil national de recherches. Je vais commencer par les professeurs.

Notre gouvernement a augmenté de 50 p. 100 le financement des bourses attribuées par le Conseil de recherches en sciences humaines, qui totaliseront 75,2 millions de dollars. Plus de bourses seront offertes à plus d'étudiants du troisième cycle. Sénateur Tardif, je croyais en fait que les professeurs enseignaient aux étudiants.

Les intervenants nous ont demandé de distribuer plus de bourses aux étudiants de commerce. Nous l'avons fait également. Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada continuera à financer les études en sciences sociales et humaines et à appuyer la recherche en commerce et en finances.

Dans les trois derniers budgets, nous avons augmenté de 205 millions de dollars le financement annuel total des trois conseils subventionnaires, offrant ainsi aux scientifiques et aux chercheurs du pays plus d'occasions de faire de la recherche.

Dans le budget de 2009, mieux connu sous le nom de *Plan d'action économique du Canada*, le gouvernement investit en outre 87,5 millions de dollars dans le Programme de bourses d'études supérieures du Canada pour attirer et garder les meilleurs chercheurs canadiens et étrangers.

Pour ce qui est du Conseil national de recherches, on me dit que son effectif compte cette année 287 personnes de plus que l'année dernière. Le nombre des postes touchés par ces changements est inférieur à 25. Le Conseil national de recherches examine des moyens de confier quelques-uns de ses services au secteur privé.

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique est et restera un élément clé du Conseil national de recherches.

**Le sénateur Tardif :** Je voudrais poser une question complémentaire.

**Le sénateur Comeau :** Les bonnes nouvelles font mal.

**Le sénateur Tardif :** Ma question portait essentiellement sur la recherche. Le Conseil national de recherches a été informé qu'il doit trouver des moyens de réaliser, dans les trois prochaines années, des économies de 27,6 millions de dollars sur les fonds qu'il réservait aux petites et moyennes entreprises pour favoriser l'innovation. Cela aura des effets non seulement sur les trois conseils nationaux de recherche, mais aussi sur le Conseil national de recherches du Canada. C'est de recherche que nous parlons ici.

• (1445)

**Le sénateur LeBreton :** Honorables sénateurs, comme tous les autres organismes fédéraux, le Conseil national de recherches a

présenté au gouvernement des recommandations sur les moyens d'augmenter son rendement.

En ce qui concerne particulièrement ce conseil, notre gouvernement a annoncé dans le budget 2009, mieux connu sous le nom de *Plan d'action économique du Canada*, des nouveaux investissements en sciences et technologie totalisant 5,1 milliards de dollars, dont 200 millions iront au Programme d'aide à la recherche

industrielle du Conseil national de recherches afin de favoriser l'innovation dans les petites et moyennes entreprises. Comme je l'ai déjà dit au sujet de l'examen stratégique, le Conseil et d'autres organismes ont déterminé les secteurs relevant d'eux dont le financement pourrait être utilisé d'une façon plus efficace. Nous sommes en train de réinvestir cet argent dans des programmes de sciences et de technologie.

---